

Appel à candidature.
Contrat de financement doctoral de l'EUR ODYSSEE

Informations générales

Lieu de travail principal : Nice

Date de publication : **vendredi 17 juin 2022**

Nom des responsables scientifiques :

- Directeur de thèse
M. Xavier Huetz de Lempis, Professeur d'histoire contemporaine, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine.
- Co-directeur de thèse
M. Arnaud Bartolomei, Maître de conférences en histoire contemporaine habilité à diriger des recherches, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine.

Unité de recherche : Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC, UPR 1193)

Type de contrat : CDD Doctorant/Contrat doctoral en Histoire

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : **1er octobre 2022**

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 1 769€ brut mensuel (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76053/>)

Sujet de thèse proposé : *Européennes et Européens dans les migrations globales du premier XIX^e siècle (vers 1820-1860, Amérique hispanique, Méditerranée, Extrême-Orient).*

Descriptif du sujet

(voir ci-dessous, annexe 1)

Profil recherché

Les candidat.e.s devront avoir soutenu un mémoire de master d'histoire si possible portant sur la période, les aires géographiques ou les thématiques du projet. Ils ou elles veilleront à ce que leur projet doctoral s'inscrive dans une démarche d'histoire sociale et globale des migrations européennes. Les propositions pourront porter sur un seul des trois espaces de destination ciblés (Amérique hispanique, Extrême-Orient, rives sud et orientales de la Méditerranée), mais des approches comparatives ou connectées de ces espaces seront également très bien accueillies. Les projets pourront privilégier les migrations en provenance d'un seul pays européen ou envisager des comparaisons transnationales entre plusieurs régions de départ. De même, seront acceptées aussi bien les approches macros visant à une appréhension large des phénomènes étudiés, les approches micros ciblant des parcours de vie de migrants pour en éclairer les logiques et les enjeux sociaux ou les approches multiscalaires combinant différents niveaux d'analyse. Quel que

soit le positionnement privilégié, le projet devra montrer que son auteur a pris la pleine mesure des enjeux documentaires (volume et accessibilité des sources) et scientifiques de ses choix, compte tenu des trois années de contrat. La maîtrise de la ou des langues nationales des espaces étudiés est indispensable. Enfin, le ou la candidat.e sera invité.e à collaborer activement aux projets de recherche en cours autour de cette thématique que ce soit au sein du CMMC, de la MSHS-SE et de l'EUR ODYSSEE.

Contexte de travail

La personne travaillera à Nice sous la supervision conjointe d'Arnaud Bartolomei et de Xavier Huetz de Lemps. Elle préparera sa thèse au sein du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (UPR 1193) et elle sera rattachée à l'École Doctorale Sociétés, Humanités, Arts et Lettres (ED SHAL) de l'EUR Odyssee.

Contraintes et risques

La personne candidate, francophone, hispanophone ou anglophone, devra être titulaire en [septembre 2022](#) d'un diplôme de Master en histoire. La résidence sur le lieu du laboratoire d'accueil est souhaitée (Nice, France). La thèse pourra être rédigée en français, en espagnol ou en anglais.

Modalité de candidature :

- CV au format **word ou odt** (2 pages max).
- Le fichier numérique du mémoire de master 1 et/ou de master 2.
- Un projet de thèse entrant dans le cadre problématique proposé (3 à 5 pages maximum) avec une proposition de calendrier de travail pour les 36 mois de la thèse.

Calendrier :

- **Avant le lundi 5 septembre 2022 minuit : envoi des candidatures** à Xavier.HUETZdeLEMPs@univ-cotedazur.fr et Arnaud.BARTOLOMEI@univ-cotedazur.fr
- Semaine du 12 au 16 septembre : auditions par visio-conférence

Composition du comité de sélection des candidatures :

- les deux futurs co-directeurs de la thèse.
- le directeur ou la directrice adjointe de l'EUR ODYSSEE.
- le directeur ou la directrice adjointe du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine.
- la directrice ou le directeur adjoint de l'Unité de Recherche URMIS – Migrations et Sociétés (UCA, IRD, CNRS, Université de Paris).

Annexe 1 : Descriptif détaillé du sujet de recherche

Au cours des dernières décennies, l'accélération spectaculaire du processus de la mondialisation a profondément renouvelé la réflexion en sciences sociales sur la genèse d'un phénomène qui avait d'abord été appréhendé comme une forme d'expansion de la « civilisation » et de la « modernité » européennes. Si les symptômes de l'emprise accrue des Européens sur le monde à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle sont aujourd'hui bien établis (départ outre-mer de 38 millions d'Européens entre 1865 et 1914, dont environ 30 millions de migrants définitifs, essor spectaculaire des échanges et des investissements internationaux, partage colonial du monde, hégémonie culturelle et scientifique de l'Europe), les origines de ce mouvement expansionniste demeurent l'objet d'intenses débats. Alors que les historiens contemporanéistes insistent sur l'apparition d'instruments technologiques, économiques, politiques et culturels nouveaux entre 1860 et 1914 pour affirmer que cette période correspondrait à une « première mondialisation », les historiens modernistes n'ont eu de cesse, de leur côté, d'attirer l'attention sur le caractère décisif des grands voyages exploratoires du XV^e siècle et sur l'importance des premières interactions directes entre Européens, Américains, Africains et Asiatiques dans l'émergence de nouvelles façons

d'appréhender et d'habiter le monde après 1500. Sans trancher ces débats sur les origines de la « mondialisation » ou de la « modernité », l'histoire globale, qui s'est affirmée depuis une vingtaine d'années comme un courant central des sciences historiques, propose plutôt de déplacer les questionnements en « provincialisant l'Europe » à laquelle une place prépondérante ne serait plus accordée d'emblée, en tendant vers une « histoire à parts égales » qui ferait une plus large place aux récits de la modernité produits par des non-Européens et en restituant toute leur complexité et leur dimension circulatoire à des flux (migrations, échanges commerciaux, expansion militaire et politique, transferts culturels) jusque-là conçus comme rayonnant à partir de l'Europe. Loin d'être un programme scientifique parfaitement délimité dans ses objectifs et ses procédures, l'histoire globale se présente comme un ensemble d'approches et de démarches plurielles, tantôt inspirées d'une ambitieuse histoire comparative des différents espaces mondiaux, tantôt au contraire d'une micro-histoire centrée sur les interactions concrètes nouées au « ras du sol », mais qui ont pour ambition commune de déconstruire les grands récits eurocentrés de la modernité et de proposer des relectures fondées sur des angles nouveaux d'analyse. C'est résolument dans les démarches, les débats et les perspectives de l'histoire globale que s'inscrit cette proposition de contrat doctoral.

Périmètre du sujet

La proposition consiste à rouvrir le dossier de l'expansion européenne non pas en se situant dans la perspective traditionnelle des relations internationales qui insiste sur la « conquête » du monde, ni dans celle, d'inspiration marxiste, qui privilégie l'instauration d'une hégémonie économique sur des périphéries dominées, mais en adoptant les démarches d'une nouvelle histoire sociale, attentive aux parcours des individus qui quittèrent alors le continent européen, à leurs motivations personnelles, à leurs succès (ou leurs échecs) et aux conditions qui rendirent la réalisation de leurs projets migratoires possibles ou non. Une attention toute particulière sera notamment accordée aux figures et aux trajectoires de ces migrants – marchands et entrepreneurs, travailleurs et travailleuses, diplomates et consuls nommés pour les représenter et les encadrer – qui firent le choix de s'expatrier, et aux sources qui permettent de documenter au plus près leur existence. Parmi ces dernières, les archives consulaires rapatriées renferment de multiples témoignages sur l'expérience sociale de ces Européen.ne.s expatrié.e.s : correspondances consulaires non-ministérielles, recensements, actes d'état civil et immatriculations, fonds privés laissés par les individus décédés hors d'Europe, dossiers du tribunal consulaire etc. Dans le prolongement des travaux qui ont été consacrés, ces dernières années, à l'étude de l'institution consulaire, elles pourront être mobilisées et confrontées à des documents d'autres provenances et natures. Ainsi, l'exploitation de sources extra-européennes, qu'elles émanent des administrations locales (justice, police, municipalités etc.) de la sphère publique des sociétés d'accueil (presse, littérature, textes politiques, etc.) ou encore des réseaux consulaires déployés en Europe, dans ces mêmes années 1820-1860, par ces États eux aussi soucieux de s'affirmer sur la scène internationale, contribuerait utilement à l'écriture de cette nouvelle histoire des relations internationales, sensible aux interactions sociales qui se nouent directement entre les peuples par-delà les relations interétatiques.

Le cadre spatial du projet est volontairement large. Il inclut trois aires géographiques : l'Amérique hispanique, les rives sud et orientales de la Méditerranée et l'Extrême-Orient. En revanche, la période chronologique (vers 1820 – vers 1860) est relativement stricte. Elle correspond, pour les trois aires concernées, à un moment de profonde reconfiguration des relations entre les États européens et les autorités exerçant leur souveraineté sur ces territoires, mais selon des modalités différentes. Dans l'Amérique hispanique, les États récemment émancipés de la tutelle coloniale européenne sont soucieux de s'ouvrir aux influences européennes et de construire des liens nouveaux avec le vieux continent tout en affirmant leur souveraineté sur les territoires et les sociétés placés sous leur autorité. En Extrême-Orient, la politique de fermeture plus ou moins totale aux Européens des empires autochtones (Japon, Chine, Siam, Vietnam) est remise en question par les pressions impériales européennes qui exigent leur ouverture. En Méditerranée, la configuration est encore différente : c'est volontairement que des États récemment émancipés de la tutelle ottomane, comme la Tunisie ou l'Égypte, et l'empire ottoman lui-même, s'ouvrent beaucoup plus largement que par le passé aux échanges avec l'Europe. À la périphérie de ces trois aires, les États européens conservent des colonies (Cuba, Porto-Rico, antilles françaises et britanniques, Philippines et Indes néerlandaises etc.) ou acquièrent des points d'appui (par exemple les établissements britanniques du détroit de Malacca et, bien sûr, la conquête française de l'Algérie) qui deviennent les plaques tournantes des échanges, y compris migratoires. Toutefois, sous l'influence des idées libérales, les relations de ces établissements européens avec leur métropole ne sont plus exclusives et elles s'ouvrent également très largement (établissement de consulats, tolérance des étrangers européens non-nationaux).

Cibler précisément ces décennies de l'ouverture des sociétés extra-européennes aux migrants issus d'Europe, à un moment où la domination européenne est loin d'être clairement établie, permettra ainsi de s'émanciper des

interprétations téléologiques traditionnelles qui ont eu tendance à lire ce premier XIX^e siècle aux prismes d'un hypothétique « empire informel » européen ou d'un « âge d'or colonial » à venir. En effet, même si l'histoire sociale des migrant.e.s n'est pas étrangère à celle des relations internationales « inter-étatiques » - celle des impérialismes, des traités et des conquêtes - elle ne saurait s'y réduire et permet même de l'éclairer sous un angle nouveau. Si une attention particulière sera donc accordée aux motivations profondes de ces migrant.e.s et aux conditions matérielles, économiques et sociales dans lesquelles ils et elles furent accueilli.e.s (ou rejeté.e.s) par leurs sociétés d'accueil, les conditions juridiques dans lesquelles se déroulèrent ces migrations et les enjeux politiques qu'elles suscitèrent devront également être pleinement pris en considération

État de la question et perspectives de recherche

L'intérêt des historiens pour les décennies centrales du XIX^e siècle n'est pas nouveau. Certains auteurs (Gallagher et Robinson), insistant sur le recours fréquent des Européens à la coercition pour s'ouvrir de nouveaux marchés, ont affirmé que cette période d'« impérialisme de libre échange » ne diffèrait fondamentalement pas de l'expansion coloniale des années 1870-1914 par sa nature, la volonté de domination étant la même, mais par des formes et des degrés particuliers d'affirmation de cette volonté. D'autres, au contraire, ont loué une époque d'expansion libérale, durant laquelle le rayonnement de l'Europe n'aurait reposé que sur son dynamisme démographique et économique (Platt). Plus récemment, des historiens (Bayly, Todd pour la France) ont souligné la singulière multiplicité des possibles dans cette période de « méridien impérial » située entre l'effondrement des premiers empires coloniaux américains et le *high imperialism* de la fin du siècle. Employées pour désigner des formes de domination non-coloniale exercées ou promues par les puissances européennes de cette époque, les notions d'« empire informel » et d'« impérialisme informel » ont également été mobilisées pour étudier les politiques expansionnistes d'autres puissances européennes que la Grande-Bretagne, et ce dans les trois aires ici prises en compte (Kayaoglu, Shawcross, Massé). Les travaux récemment coordonnés par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (notamment dans le cadre du projet IMERLIB associant la Casa de Velázquez et la Universitat Pompeu Fabra) et centrés autour des expériences française et espagnole, ont cependant apporté des révisions importantes aux notions d'impérialisme du libre-échange et d'empire informel mises en avant par cette historiographie : si le processus d'ouverture des marchés coloniaux est incontestable et si les « puissances européennes » furent bien le théâtre à cette époque de multiples projets d'expansion clairement impérialistes, les résultats concrets obtenus furent en général modestes et la domination européenne demeura le plus souvent strictement virtuelle (dossiers thématiques des revues *Outre-Mers* et *Illes e Imperis*, 2021). Le contrat doctoral vise donc à approfondir la réflexion ainsi engagée ces dernières années, en décalant l'analyse du côté de l'histoire sociale et en diversifiant les terrains d'observation.

Parallèlement à ces relectures récentes des formes de l'expansion impériale de l'Europe, un autre champ historiographique a profondément renouvelé la réflexion sur le sujet à partir d'ancrages clairement situés dans l'histoire sociale ou l'histoire institutionnelle. Privilégiant des approches comparatives très larges, différents travaux se sont intéressés à l'instrumentalisation politique du « droit international » que firent de plus en plus ouvertement les Européens au XIX^e siècle pour justifier leurs prétentions hégémoniques et imposer un nouvel ordre mondial (Pitts, Benton). D'autres historiens et historiennes ont au contraire placé la focale sur des études extrêmement fines du pluralisme juridique à l'œuvre dans les tribunaux mixtes ou capitulaires installés en Méditerranée ou dans les concessions chinoises, pour discuter l'existence même d'une hégémonie européenne unilatérale dans le domaine du droit (van den Boggert, Marglin, Oualdi). Au-delà de la diversité de leurs approches, ces travaux se rejoignent autour du projet ambitieux de l'écriture d'une nouvelle histoire sociale des relations internationales à laquelle s'attelle de plus en plus d'historiens et d'historiennes, dans des cadres scientifiques très différents. Le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine a pris sa part dans cette entreprise intellectuelle, notamment à travers des travaux consacrés à l'institution consulaire, à ses fonctions sociales et à ses inscriptions spatiales (Bartolomei et alii, 2016, Bartolomei et alii, 2018, Grenet, 2021).

Enfin, le champ renouvelé des études migratoires constitue un troisième pilier sur lequel le projet est construit. Alors que les grandes entreprises de quantification des migrants européens expatriés au cours du XIX^e siècle ont maintenant porté leurs fruits (McKeown, 2004), des travaux récents se sont tournés vers l'étude des réseaux migratoires et de l'insertion des migrants dans les sociétés d'accueil, surtout pendant la grande vague migratoire de la seconde moitié du XIX^e siècle (Magee et Thompson). Le recours aux sources extra-européennes pour étudier ces phénomènes devient également plus fréquent. Ainsi, deux thèses françaises récentes ont mobilisé les sources de la justice civile argentine pour mettre l'accent sur la participation concrète des migrant.e.s européen.ne.s, pour l'une, dans la construction du bâti urbain de villes comme Buenos Aires (Becchini) et, pour l'autre, dans l'édification d'un nouveau cadre juridique pour les relations commerciales sur les rives du Rio de la Plata (L. Manac'h).

Bibliographie succincte

- A. Bartolomei, M. Grenet, F. Jesné et J. Ulbert (dir.), « La chancellerie consulaire française (XVI^e-XX^e siècle) : attributions, organisation, agents, usagers », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, n°128-2, 2016 [en ligne].
- A. Bartolomei, G. Calafat, M. Grenet et J. Ulbert (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVI^e-XIX^e siècle)*, Madrid-Rome, 2018.
- C. A. Bayly, *Imperial Meridian: The British Empire and the World, 1780-1830*, Londres, 1989.
- T. Becchini, *Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires : construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914)*, thèse de doctorat, Université Paris I, 2020.
- L. Benton, *Law and Colonial Cultures: Legal Regimes in World History, 1400-1900*, Cambridge, 2001.
- J. Gallagher et R. Robinson, « The imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, 6-1, 1953, p. 1- 15.
- M. Grenet (dir.), *La maison consulaire. Espaces, fonctions et usagers, XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, 2021.
- X. Huetz de Lempis, A. Bartolomei et M. Rodrigo y Alharilla (dir.), dossier thématique « L'impérialisme informel de la France et de l'Espagne au XIX^e siècle », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n°410-411, 2021.
- Turan Kayaoglu, *Legal Imperialism: Sovereignty and Extraterritoriality in Japan, the Ottoman Empire, and China*, Cambridge, 2010.
- G. B. Magee et A. S. Thompson, *Empire and Globalisation. Networks of People, Goods and Capital in the British World, c. 1850-1914*, Cambridge, 2010.
- L. Manac'h, *S'associer, entreprendre et faillir dans le monde hispanique à l'âge des révolutions : Catalogne, Cuba et Río de la Plata, 1776 - vers 1840*, thèse de doctorat, Université Paris I (en cours).
- J. Marglin, *Across Legal Lines. Jews and Muslims in Modern Morocco*, New Haven, 2016.
- A. Massé, *Un empire informel en Méditerranée. Les consuls de France en Grèce et dans l'Empire ottoman*, Paris, 2019.
- A. M. McKeown, *Melancholy Order. Asian Migration and the Globalization of Borders*, New York, 2008.
- M. Oualdi, *A Slave Between Empires. A Transimperial History of North Africa*, Columbia, 2020.
- J. Pitts, *Boundaries of the International: Law and Empire*, Cambridge, 2018.
- M. Rodrigo y Alharilla, X. Huetz de Lempis et A. Bartolomei (dir.), dossier thématique « La apertura de los mercados coloniales hispánicos (1770-1860) », *Illes e Imperis*, n°23, 2021.
- E. Shawcross, *France, Mexico and Informal Empire in Latin America, 1820-1867. Equilibrium in the New World*, Basingstoke, 2018.
- D. Todd, *A Velvet Empire: French Informal Imperialism in the Nineteenth Century*, Princeton & Oxford, 2021.
- M. van der Boogerts, *The Capitulations and the Ottoman Legal System : Qadis, Consuls, and Berathl in the Eighteenth Century*, Leiden-Boston, 2005.